**Projet "** **prévention et protection des enfants victimes de violences basés sur le genre particulièrement les violences sexuelles à Nouakchott et à Bassiknou "**

 Termes de référence - élaboration d’une cartographie

 Des services de protection des enfants et des femmes dans les trois wilayas de Nouakchott et du Hogh El Chargui

juin, 2020

# Contexte

La Convention relative aux Droits de l’Enfant et d’autres instruments internationaux ne dispose que le droit des enfants à être protégés. Conscient de l'importance de l’existence de systèmes fonctionnels de protection de l’enfance, **le gouvernement mauritanien a élaboré en 2009 une stratégie nationale de protection de l’enfant – dont la révision en 2019 a mis l’accent sur les actions de prévention et de réponse** aux actes de violences, d’exploitation, de discrimination, d’abus et d’exploitation d’enfants.

**La présente consultation s’inscrit dans le cadre de l’action** pour **la protection des enfants de l’**Association Mauritanienne pour la Santé de la Mère et l’Enfant (AMSME)**. Dans le cadre de sa collaboration avec le Ministère des Affaires Sociales, de l’Enfance et de la Famille (MASEF) et de son partenariat avec l’UNICEF, l’AMSME soutient le développement des** systèmes de protection de l’enfance (SPE) définis comme « l’ensemble des lois, politiques, règlements et services qui, dans tous les secteurs sociaux, en particulier la protection sociale, l’enseignement, la santé, la sécurité et la justice, permettent de soutenir la prévention et l’action à mener face aux risques posés ». Supportés par de multiples acteurs dont les services publics, au niveau national, régional et municipal, et les acteurs non gouvernementaux, dont les organisations non gouvernementales nationales et internationales, les associations locales, les acteurs privés, les fondations, … l’action coordonnée des acteurs du SPE action doit contribuer à la protection la plus efficace des enfants en Mauritanie.

Depuis 2006, l’AMSME opère une Ligne Verte (LV) à visée nationale que les enfants et femmes peuvent appeler gratuitement en cas de problème de protection afin de recevoir des conseils et être référés vers des services spécialisés. Cette LV dispose de conseillers formés à l’écoute, la médiation et au conseil psychosocial.

# **Justification et objectif de la consultation**

Pour faciliter et élargir le référencement des appelants de la Ligne Verte vers les acteurs les mieux à même d’apporter une assistance, AMSME a décidé de réaliser une cartographie des services existants pour répondre aux besoins des personnes et les orienter vers les services les plus pertinents au plus près de leur localisation, incluant pour réponse aux urgences. Cette cartographie sera effectuée dans un premier temps dans les trois Wilayas de Nouakchott et celle du Hogh El Chargui, en lien avec le MASEF, les services déconcentrés de l’Etat et les organisations actives dans le secteur de la protection de l’enfance.

**Cette cartographie contribuera à renforcer le signalement des cas de violences, la prise en charge des enfants victimes de violence incluant les survivant(e)s de violences sexuelles par la mise en place d'une base de données régulièrement actualisée des acteurs (services, organisations, …) en mesure d’apporter une assistance.** Pour effectuer cette mission, l’AMSME aura recours aux services d’un consultant national.

## Objectif général

La consultation va contribuer à bâtir un système intégré pour le référencement des victimes à des services d’assistance effectifs et adaptés, bien articulé, coordonné et connu des acteurs sur tout le territoire national.

Elle a pour objectif de réaliser une cartographie détaillée et analytique des acteurs de protection de l’enfance en mesure d’apporter une assistance aux enfants à risque ou victimes de VEDAN dans les trois Wilayas de Nouakchott et dans la Wilaya du Hogh El Chargui, cartographie qui sera partagée avec les acteurs et services et appuiera la Ligne Verte pour un référencement le plus effectif et rapide possible des appels reçus.

## Objectifs spécifiques

### Identifier tous les acteurs et structures intervenant dans l’identification et l’assistance aux enfants à risque ou victimes de violences, d’exploitation, de discrimination, d’abus ou de négligence dans les secteurs ci-dessous :

* Accompagnement psychosocial
* Suivi psychologique individuel
* Suivi social individuel
* Alphabétisation
* Education informelle
* Formation professionnelle
* Insertion professionnelle
* Appui économique aux familles vulnérables
* Assistance médicale
* Accompagnement juridique
* Centre / espace d’écoute
* Hébergement d’urgence
* Famille d’accueil
* Aide à l’insertion sociale
* Assistance alimentaire

Cette identification doit notamment faire ressortir pour tous les services et structures identifiés …

* Leur zone d’intervention (quartier, municipalité, département, région)
* Les bénéficiaires (âge, genre, type de handicap,
* Les modalités d’accès
* Les professionnels intervenants
* Les modalités de financement
* Les moyens financiers à disposition
* Les partenariats formels
* Les réseaux d’appartenance
* Les outils utilisés
* Les modalités de référencement
* Les coordonnées – email, téléphone, WhatsApp, adresse postale

### Analyse des services disponibles et des mécanismes les plus adéquats pour une mise à jour régulière

Une analyse des acteurs et services identifiés sera effectués afin de mettre en évidence les mécanismes de référencement les plus adéquats. En s’appuyant sur les opportunités de collaboration et les capacités d’intervention, l’analyse proposera des mécanismes de communication et de partage les plus simples et efficients possibles pour une soutien à un système efficace de référencement de protection et de prise en charge.

# Résultats attendus et livrables

## Résultats attendus

* Base de données fonctionnelle incluant l’ensemble des informations sur les services opérationnels de protection de l’enfance utilisant un système de gestion des informations simple à mettre à jour
* Analyse des capacités d’intervention disponibles à l’échelle de chaque commune
* Proposition d’un cadre d’échange entre ces services et acteurs et la ligne verte

## Livrables

* Méthodologie et plan de travail
* Liste détaillée des sources d’informations et contacts
* Base de données documentée
* Rapport final en version papier et en version électronique

Il sera articulé selon le canevas suivant

· Introduction (contexte et justification et rappel des objectifs de l’étude)

· Méthodologie (calendrier, réalisation du travail, outils)

· Résultats

· Questions qui restent à explorer (perspectives)

· Recommandations

· Conclusion

· Annexes (Base de données, liste des acteurs contactés, bibliographie)

# Méthodologie

Les étapes du travail devront contribuer à recueillir les informations nécessaires à l’établissement de la cartographie des acteurs et à l’analyse des mécanismes de référencement les plus efficients entre la Ligne Verte et les acteurs et services identifiés. L’analyse de données et d’informations doit être basée sur des sources multiples, des contextes différents et apporter des informations riches et variées. Les méthodes utilisées devront être basées sur une analyse documentaire, la collecte de données grâce à des contacts de qualité.

La proposition technique devra prendre en compte les phases suivantes.

#### Phase 1 - Briefing avec l’équipe de la Ligne Verte et le Comité de pilotage

Cette phase consistera en deux séances de travail avec le Comité de pilotage formé de représentants d’AMSME, de la Ligne Verte et de l’UNICEF, la première visant à une discussion sur les objectifs, les résultats attendus et la méthodologie de travail, la seconde en la validation des outils et du calendrier de travail.

#### Phase 2 – Mobilisation des sources d’information

Cette phase consiste à constituer une première base de référence : données sur les sources primaires d’information, organisations et personnes, qui partageront documents et contacts qui permettront la réalisation …

* D’une revue documentaire qui sera poursuivie tout au long de la mission et permettra la collecte de la documentation disponible avec les acteurs (rapports, cartographies, listes de contacts, …)
* D’une liste de contact de personnes ressources qui permettront l’identification des services et acteurs pertinents

#### Phase 3 - Collecte des informations, mise en place et population de la base de données

Cette phase porte sur la collecte des données primaires et secondaires. Les contacts via téléphone, WhatsApp, Messenger et email (et autres) avec les partenaires seront privilégiées dans le strict respect des mesures de prévention dans le contexte pandémique du COVID19

#### Phase 4 - Analyse des acteurs / services et proposition d’un mécanisme de relations avec la Ligne Verte

L’analyse du système, faisant notamment ressortir les forces, les faiblesses, la pertinence, l’efficacité et la pérennité du système de référencement sera présentée, assortie de propositions d’amélioration concrètes et réalistes du système de prise en charge des personnes victimes de VBG a Nkc et Bassiknou, au niveau local et au niveau national. Ce diagnostic devra être pré-validé par le comité de pilotage MASEF AMSME UNICEF avant validation avec les partenaires.

# Supervision

Le chargé de projet d’AMSME sera l’interlocuteur direct du prestataire de service qui travaillera en étroite collaboration avec le MASEF, les services communaux, les acteurs de protection intervenants dans les quatre Wilayas, incluant les équipes de l’UNICEF. Un comité de pilotage UNICEF / AMSME sera mis en place pour suivre et conseiller les interventions. Des échanges réguliers seront assurés afin d’échanger sur l’état d’avancement des missions et répondre aux difficultés rencontrées.

# Durée

La mission sera mise en œuvre pendant 30 jours travaillés sur une période de deux mois ; la revue pour validation par le Comité technique sera effectuée après cinq jours ouvrés.

#  Qualifications et compétences

## Qualifications

Être titulaire au minimum d’un diplôme postuniversitaire (BAC+5) dans l’un des domaines suivants : sociologie, anthropologie, droit ou tout autre diplôme équivalent dans un domaine similaire.

## Expérience professionnelle

* Cinq années minimum d’expérience de travail dans le secteur social en Mauritanie ou à l’étranger
* Expérience de réalisation d’études et de cartographies ; une expérience dans l’analyse des mécanismes de protection et de référencement des personnes vulnérables
* Bonne maîtrise des enjeux liés à la protection des personnes vulnérables
* Avoir une excellente connaissance des acteurs de terrain et des acteurs étatiques en Mauritanie

## Compétences

* Bonne maitrise des outils de travail en ligne
* Capacité à produire des résultats de qualité dans les délais impartis
* Autonomie, initiative et anticipation, bonne capacité à résoudre les problèmes
* Justifier d’une expérience avérée de collaboration avec des acteurs multiples
* Maîtrise des capacités et des techniques d’interviews dans le domaine social
* Maitrise des logiciels de gestion de données, Word et Excel
* Capacités de travail en milieux rural et urbain
* Excellente communication écrite et orale en français ; maitrise orale de l’arabe requise

#  Soumission de candidature

Cet appel à candidature est ouvert aux consultants nationaux. Le dossier de candidature comprendra

* une offre technique, explicitant l’intérêt pour la mission et la compréhension des résultats attendus
* une offre financière
* un CV actualisé
* copies des diplômes attestant du niveau académique
* attestations justifiant de l’expérience requise

Les personnes désireuses de répondre à cet appel sont priées d’envoyer leurs dossiers de candidature par voie électronique au plus tard le 25 Juin 2020 à :

Madame la Coordonnatrice du projet » Prévention et protection des enfants victimes de violences basées sur le genre, particulièrement de violences sexuelles – Wilayas Nouakchott / HEC »

Dieynaba Hamady Diabira E-mail : dieydiabira@yahoo.fr

Avec copie à :

Zeinabou Taleb Moussa (Présidente) Email : amsme99@yahoo.fr

Cheikh Mahfoud Neama (Responsable Administratif et Financier) Email : neamacheikh@gmail.com